

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LE COÛT DE LA VIE EN ISRAËL

Le coût de la vie en Israël a drastiquement augmenté ces quinze dernières années.

Depuis 2008, Israël a connu un basculement structurel : alors que les prix y étaient inférieurs à la moyenne de l'OCDE, le pays est devenu l'un des plus coûteux parmi les économies avancées. Or, cette hausse ne peut être expliquée ni par la progression du PIB par habitant ni par les variations du taux de change, ce qui révèle un décalage profond entre les fondamentaux macroéconomiques et les prix observés par les consommateurs. Le Contrôleur d'État a constaté en 2024 que les prix des aliments en Israël (en parité de pouvoir d'achat) sont environ 51 % plus élevés que dans les pays de l'UE et 37 % plus élevés que dans les pays de l'OCDE.

LE CHIFFRE À RETENIR

+37%

NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX PAR
RAPPORT À LA MOYENNE OCDE

Le nœud du problème réside dans une concentration exceptionnelle de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le marché israélien est dominé par (i) des monopoles industriels comme Tnuva, Osem (Nestlé) et Strauss-Elite, bâtis au fil d'acquisitions successives ayant consolidé leur pouvoir sur une gamme élargie de biens de consommation ; (ii) deux importateurs dominants, Diplomat et Schestowitz, qui détiennent des droits d'exclusivité sur des dizaines de marques internationales majeures et (iii) une distribution très concentrée, dominée par Shufersal, qui dispose de plus de 30 % de part de marché à l'échelle nationale et dont les marges brutes ont fortement augmenté, de 23 % à près de 30 % ces dix dernières années.

Le manque de concurrence se traduit par une érosion du pouvoir d'achat des consommateurs.

La structure du marché empêche l'entrée de nouveaux concurrents et favorise des pratiques tacites de partage entre acteurs dominants. Le régulateur est critiqué pour avoir, au cours des années, autorisé ou facilité des fusions qui ont renforcé ces positions, notamment la fusion Strauss-Elite dans les années 1990-2000. Combiné à un environnement de taux d'intérêt élevés et une fiscalité en hausse depuis le début de la guerre, le coût de la vie impose un fardeau aux ménages israéliens. L'alimentation représente 20 % des dépenses des ménages mais cette part varie fortement selon les déciles. Dans les tranches aisées, les dépenses alimentaires représentent environ 10 % du revenu. Cette part monte à 33 % pour le 2^{ème} décile et jusqu'à 45 % pour les ménages du 1^{er} décile, rendant ces foyers très vulnérables aux hausses de prix. Face à une progression des salaires inférieure, cette situation a pour conséquence la généralisation des découverts bancaires en fin de mois, qui concernent désormais un ménage sur trois.

La réforme « What's good for Europe is good for Israel » ambitionne de réduire les prix de manière durable mais peine pour l'heure à produire des résultats.

Portée par le ministère de l'Économie et de l'Industrie, elle vise à faciliter l'importation de biens conformes aux standards européens pour accroître l'offre sur le marché local et faire baisser les dépenses des ménages de plusieurs milliers de shekels chaque année. La réforme est mise en œuvre progressivement depuis le 1^{er} janvier 2025 et le périmètre des produits qu'elle inclut correspond à 80 % de la valeur des importations de biens de consommation. À ce stade, le taux d'adoption par les importateurs demeure faible et dépend des catégories de produits traités. D'après le cercle de réflexion économique israélien IEP, spécialisé dans l'étude du coût de la vie, l'objectif poursuivi par la réforme ne saurait de plus être atteint sans une restructuration en profondeur du marché.

Service Économique de Tel Aviv

ÉGYPTE

1. LA BCE MAINTIENT SES TAUX DIRECTEURS INCHANGÉS

Le 20 novembre, le comité de politique monétaire de la Banque centrale d'Égypte (BCE) a [maintenu](#) ses taux directeurs inchangés (taux de dépôt à 21 %, taux de prêt au jour le jour à 22 % et taux de l'opération principale à 21,5 %). Les taux sont ainsi stables depuis octobre 2025 après quatre baisses depuis le début de l'année (- 625 pb). Cette décision intervient dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes : l'inflation urbaine a atteint 12,5 % en octobre, son plus haut niveau depuis début 2024. La BCE anticipe une pression temporaire supplémentaire fin 2025 liée à l'augmentation des tarifs de l'énergie et des carburants, avant une décrue progressive à partir du second semestre 2026, avec un retour attendu vers la cible de 7-12 %. En parallèle, l'activité reste dynamique (croissance de 5,2 % du PIB au T3), portée par l'industrie, le commerce et le tourisme. Les marchés anticipent un assouplissement monétaire graduel dès 2026, soutenu par le redressement des réserves de change, l'amélioration de la position extérieure et la stabilisation de la devise locale.

2. PROGRESSION DES EXPORTATION NON PÉTROLIÈRES (+19%) SUR LES 10 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Les exportations non pétrolières égyptiennes entre janvier et octobre 2025 ont [progressé](#) de 19 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 40,6 Mds USD, contre 34,2 Mds USD un an plus tôt, selon les données de l'Autorité générale du contrôle des exportations et des importations (GOEIC). Cette dynamique contribue à une amélioration notable de la balance commerciale, avec un déficit commercial réduit de 16 % sur la période, à 26,3 Mds USD. Les Émirats arabes unis s'imposent comme premier débouché (+142 % à 6,3 Mds USD), devant la Turquie, l'Arabie saoudite, l'Italie et les États-Unis. Les exportations vers ces cinq marchés clés ont progressé de 37 % à 16,1 Mds USD. La performance est portée par les matériaux de construction (+43 % à 12,8 Mds USD), les produits chimiques et engrais (7,7 Mds USD), l'agroalimentaire (5,8 Mds USD) et les biens d'ingénierie et d'électronique (5,3 Mds USD). Cette dynamique reflète les premiers succès de la politique égyptienne d'industrialisation et de promotion des exportations.

3. SIGNATURE D'UN ACCORD DE 53,8 M€ AVEC L'AFD ET LA BEI POUR SOUTENIR L'INDUSTRIE VERTE ET DURABLE

L'Agence française de développement (AFD) a [octroyé](#) un prêt concessionnel de 45 M EUR dans le cadre du programme *Green Sustainable Industries*

(GSI), destiné à accélérer la transition vers une industrie plus verte et compétitive. L'accord inclut également une assistance technique de 8,8 M EUR financée par une subvention de l'UE et administrée par la BEI. Le programme GSI s'élève aujourd'hui à un total de 271 M EUR (14,8 Mds EGP), comprenant 30 M EUR de subventions UE, 135 M EUR de prêt concessionnel BEI et 45 M EUR de prêt concessionnel AFD. Ces mécanismes permettent aux entreprises et aux usines d'accéder à des financements à bas coût pour décarboner leur production, améliorer l'efficacité énergétique et réduire leur empreinte environnementale, tout en renforçant la compétitivité de leurs produits sur les marchés internationaux.

IRAK

1. MOODY'S ET FITCH MAINTIENNENT LA NOTE SOUVERAINE DE L'IRAK AVEC UNE PERSPECTIVE STABLE

Les agences de notation Moody's et Fitch Ratings ont confirmé leur notation souveraine de l'Irak, respectivement à « Caa1 » et « B- » assortie d'une perspective stable pour le risque de crédit de long terme. Dans leur rapport, les agences soulignent la forte dépendance de l'économie au secteur pétrolier, qui représente plus de 90 % des recettes publiques et 99 % des exportations, dans un contexte de baisse des cours mondiaux depuis le début d'année 2025. Les deux rapports rappellent également la faiblesse institutionnelle du pays, la rigidité des dépenses publiques (83 % de dépenses de fonctionnement en 2024) et la fragmentation politique à la suite des élections législatives de novembre 2025 qui pourrait retarder l'adoption du budget 2026 alors que le budget triennal 2023-2025 arrive à son terme. Fitch prévoit une hausse du déficit budgétaire à 9,7 % du PIB en 2025 (6,3 % d'après le FMI, et 7,4 % pour Moody's) et de la dette publique qui pourrait dépasser les 60 % du PIB en 2027. Les deux agences saluent néanmoins l'importance des réserves de la Banque centrale (100 Mds USD, soit 12 mois d'importations de biens et services), l'inflation maîtrisée, et anticipent une reprise progressive de la production pétrolière, soutenue par la reprise des exportations depuis le Kurdistan irakien et par d'importants investissements destinés à augmenter les capacités de production du pays à 7 Mb/j d'ici 2030 (contre 5 Mb/j actuellement).

2. DÉMARRAGE DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES À ERBIL

Le Premier ministre de la Région autonome du Kurdistan, Masrour Barzani, a inauguré le début de la construction d'une station de traitement des eaux

usées pour la ville d'Erbil, capitale de la région. L'usine aura une capacité de traitement de 840 000 m³ d'eaux usées par jour, alimentée par un réseau d'assainissement de 27 km. Elle traitera la totalité des eaux usées de la ville pour les 30 prochaines années. Les eaux traitées seront utilisées principalement pour l'agriculture. Le projet est réalisé par l'entreprise kurde Awzan. Le coût du projet de 579 M USD est financé par le gouvernement régional. Ce projet vient compléter une première phase de station de traitement d'eaux usées financée par un prêt de 200 M USD de la JICA, l'agence de coopération japonaise.

3. ATTAQUE DE DRONE SUR LES INSTALLATION GAZIÈRES DE KHOR MOR AU KURDISTAN IRAKIEN

À la suite d'une attaque de drones dans la nuit du 26 novembre, la production du champ gazier de Khor Mor dans la région autonome du Kurdistan a été interrompue. L'attaque a ciblé un réservoir de stockage de gaz provoquant une explosion et un incendie. Aucune victime n'est à déplorer. Le gaz du champ de Khor Mor alimente quatre centrales électriques. Conséquence de l'attaque, 80 % de la production d'électricité de la région du Kurdistan est interrompue. Principal champ gazier en activité en Irak, le champ de Khor Mor est exploité par les entreprises émiriennes Dana Gas et Crescent Petroleum. En octobre dernier, ces entreprises avaient annoncé l'achèvement d'un investissement de 1,1 Md USD augmentant de 50 % la capacité de production du champ, de 500 M de pieds cubes de gaz/jour (14 M m³/jour) à 750 M de pieds cubes de gaz/jour (21 M m³/jour).

IRAN

1. RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DE LA LOI DE FINANCES 2024/2025

Selon le Centre de recherche du Parlement, en 1403 (2024/2025), les dépenses exécutées se sont élevées à 40,81 M Mds IRR, contre un budget initial de 26 M Mds IRR, soit un dépassement de 57 % du montant budgété, comprenant des catégories de dépenses non budgétées initialement : 4,64 M Mds IRR alloués aux aides supplémentaires au secteur militaire, 7,66 M Mds IRR versés au titre des compléments dus à l'Organisation de ciblage des subventions, le solde étant consacré au règlement de la dette de l'État. Les recettes réalisées au titre de la loi de finances ont atteint 22,99 M Mds IRR, soit 88 % de la cible, tandis que le reste du financement a été assuré par : **i)** 4,64 M Mds IRR provenant d'une compensation de dette en nature, par la livraison de pétrole brut aux

organismes militaires, **ii)** 4,61 M Mds IRR d'emprunts contractés auprès du Fonds national de développement, **iii)** 2,55 M Mds IRR issus de l'émission supplémentaire d'obligations du Trésor, ainsi que par des emprunts auprès de la Banque centrale et des entreprises publiques, et par la cession des actions des sociétés publiques à l'Organisation de la sécurité sociale. Au cours de cet exercice, 63 % des recettes prévues provenant des exportations de pétrole brut, 97 % des recettes des exportations de gaz naturel et 31 % des recettes des exportations de condensats de gaz ont été réalisées.

2. NOUVELLE RÉFORME SUR LES TARIFS DES CARBURANTS

Dans le cadre d'une nouvelle décision du Conseil des ministres, un 3^{ème} tarif pour l'essence sera introduit à partir du 6 décembre 2025. Fixé à 10 % du prix de vente des raffineries, il s'établit à 50 000 IRR par litre. Ce tarif s'ajoute aux deux niveaux existants : 15 000 IRR/litre (quota de 60 L) et 30 000 IRR/litre (quota de 100 L). Parallèlement, les quotas aux anciens tarifs seront supprimés pour les véhicules administratifs publics (hors ambulances), les véhicules des zones franches, les véhicules importés et les véhicules neufs. Ces catégories recevront désormais un quota mensuel unique de 160 litres, calculé au nouveau tarif. De plus, les ménages disposant de plusieurs véhicules à essence ne pourront bénéficier du quota préférentiel que pour un seul d'entre eux. Le gouvernement prévoit également la création d'une plateforme de compensation destinée aux chauffeurs opérant sur les plateformes de transport en ligne, afin de leur octroyer un crédit en rials correspondant à la différence entre le nouveau tarif (50 000 IRR/litre) et l'ancien tarif de 30 000 IRR/litre. Cette réforme intervient alors que, pour la première fois, 300 000 litres d'essence importée — en provenance de d'Inde et transitant par les Émirats arabes unis — ont été vendus sur la Bourse de l'énergie à 658 000 IRR/litre, soit 0,58 USD au taux du marché libre. **Dans un contexte où la demande nationale atteint 135 Ml/jour pour une production de 115 Ml/jour, la lutte contre la contrebande — estimée à 21 Ml/jour pour une valeur annuelle de 5,2 Mds USD — reste une priorité.** Le financement croissant des importations d'essence, que le président Pezeshkian qualifie d'« enjeu majeur », renforce l'urgence de mesures structurelles – et socialement douloureuses – pour rééquilibrer le marché.

ISRAËL

1. LA BANQUE D'ISRAËL PROCÈDE À SON 1^{ER} ASSOUPPLISSEMENT MONÉTAIRE DEPUIS 2 ANS

La Banque d'Israël a abaissé son taux directeur de 25 points de base, le ramenant de 4,50 % à 4,25 %. Il s'agit de la première réduction depuis janvier 2024, intervenant plus d'un an après les baisses de taux de la Réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne. Cette décision intervient dans le contexte de la décélération de l'inflation à 2,5 %, désormais dans la fourchette-cible de 1 à 3 %, de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire et du rebond du PIB de 12,4 % en rythme annualisé au troisième trimestre. Selon les projections de la Banque centrale, le taux directeur pourrait être réduit de 25 points de base par trimestre, pour s'établir autour de 3,75 % au deuxième semestre de 2026, sous réserve du maintien des conditions macroéconomiques actuelles et de l'adoption en temps voulu du budget 2026.

2. PRÈS DE 2,8 M D'ISRAÉLIENS VIVENT DANS L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Selon le rapport 2024 de l'Assurance nationale, 27,1 % des ménages israéliens (soit environ 2,8 millions de personnes, dont plus d'un million d'enfants) vivent en situation d'insécurité alimentaire (incapacité d'acheter une nourriture suffisante ou adaptée). Il s'agit d'une légère amélioration par rapport à 2023 (où le taux était de 30,8 %), toutefois conjoncturelle : durant la guerre, des centaines de milliers de résidents évacués du nord et du sud ont été relogés dans des hôtels et centres d'accueil, où ils ont reçu une alimentation régulière et subventionnée, ce qui a temporairement réduit leur exposition aux manques alimentaires. Les disparités demeurent très fortes : l'insécurité alimentaire concerne 58 % des ménages de la société arabe, 25 % des ménages ultra-orthodoxes, et atteint 37 % à Jérusalem et 36,7 % dans le Nord. Par ailleurs, 26,5 % des ménages (960 000) ont déclaré ne pas pouvoir s'offrir une alimentation saine. Selon l'Assurance nationale, ce niveau d'insécurité alimentaire demeure nettement supérieur à celui observé dans la plupart des pays de l'OCDE et exerce une pression significative sur l'économie israélienne. Il se traduit par une hausse des dépenses de santé publique, une détérioration du capital humain, une réduction de la productivité du travail, ainsi qu'une augmentation durable de la dépendance aux dispositifs d'aide sociale.

3. FORTE HAUSSE DES RECETTES PUBLIQUES EN 2025

Le rythme de croissance des recettes publiques dépasse largement les prévisions, y compris celles établies en 2025. Entre janvier et octobre 2025, elles excèdent les projections annuelles de 33,1 Mds ILS et progressent de 14,8 % par rapport à la même période en 2024. Cette hausse, à la fois irrégulière et inattendue, s'explique en partie par les subventions massives versées aux réservistes et aux populations évacuées, évaluées à plusieurs dizaines de milliards de shekels, dont une partie a été captée en retour par l'État sous forme d'impôts. Par ailleurs, les recettes exceptionnelles enregistrées en janvier 2025, liées à l'application de la loi sur les « bénéfices bloqués » et à l'augmentation de l'impôt additionnel sur les entreprises, ont entraîné un bond des dividendes et des prélèvements correspondants. Selon les dernières estimations du chef économiste du ministère des Finances, les recettes publiques pour 2026 devraient dépasser nettement les 556,9 Mds ILS anticipés en mai 2025.

JORDANIE

1. LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ATTEIGNENT 15 % DU PARC AUTOMOBILE

Le conseiller du ministre de l'Environnement pour les affaires techniques et internationales, Jihad Al-Sawaer, a révélé que le volume de véhicules électriques et hybrides dans le Royaume avait atteint 28 % du parc automobile, et 15 % pour les véhicules électriques seuls. Face à la croissance de ce secteur, il a souligné la nécessité de mettre en place un cadre structuré de gestion du recyclage des batteries des véhicules électriques. À cet égard, le ministère de l'Environnement a octroyé une licence à trois entreprises privées spécialisées dans la collecte et le traitement de batteries.

2. GEL DU PRIX DU PAIN EN 2026

Le conseil des ministres a décidé le 23 novembre de prolonger le gel des prix du pain jusqu'à la fin de l'année 2026 et de subventionner les boulangeries à hauteur de 109 M JOD (153 M USD) pour l'achat de blé, sur les 171 M JOD (241 M USD) alloués au soutien des cultures de blé et d'orge. Le coût d'une tonne de blé s'élève aujourd'hui à 252 JOD (355 USD), vendu aux moulins pour 139 JOD (196 USD) ; la différence de 113 JOD (159 USD) est supportée par le gouvernement jordanien.

3. RAPPORT DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE LA VISION DE MODERNISATION ÉCONOMIQUE

Le rapport « [Economic Modernisation Vision: Tracking the Impact of the First Executive Program \(2023–2025\)](#) » du Forum économique jordanien, publié le 22 novembre 2025, analyse la première phase de la stratégie nationale lancée en 2022. Malgré les progrès réalisés, dont la création d'emplois (96 000), les efforts n'ont pas permis d'améliorer le niveau de vie réel ni de réduire significativement le chômage, beaucoup d'emplois restant concentrés dans des secteurs peu productifs ou faiblement rémunérés. Le rapport signale aussi le retard des secteurs agricole et minier dans la mise en œuvre des objectifs et précise que les principales réussites se situent dans les industries à forte valeur ajoutée, les services innovants et technologiques, l'entrepreneuriat et la gestion durable des ressources.

4. RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC LA SYRIE

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement a rencontré son homologue syrien à Damas, avec pour objectif le renforcement de la coopération économique. Les ministres ont souligné la nécessité d'accélérer le volume des échanges, de renforcer le rôle du secteur privé, et de relancer le projet de zone franche commune. Dans ce cadre, ils ont convenu d'ouvrir les routes d'import/export pour tous les biens à partir de 2026, en se basant sur le principe de réciprocité. Depuis début 2025 (neuf premiers mois), les exportations jordaniennes vers la Syrie ont connu une forte croissance, à hauteur de près de 400 %, passant de 78 à 264 M JOD (110 à 372 M USD).

LIBAN

1. ACCORD DE DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE MARITIME ENTRE LE LIBAN ET CHYPRE

Le Liban et Chypre ont signé le 26 novembre 2025 un accord de délimitation de leur frontière maritime, mettant à jour un texte conclu en 2007 mais jamais ratifié par Beyrouth et définissant la limite entre les zones économiques exclusives des deux pays.

La délimitation clarifie le cadre juridique de futurs projets en mer, en particulier de prospection énergétique. Elle s'inscrit dans la démarche du Liban visant à compléter la définition de ses frontières maritimes après l'accord conclu en 2022 avec Israël.

La Turquie a réagi négativement à la signature de cet accord ce 27 novembre, au motif qu'il ne tiendrait pas compte des droits de la République turque de Chypre du Nord.

2. LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU ACCORDE UNE NOUVELLE LICENCE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

PrimeSouth a signé le 25 novembre avec le ministère libanais un contrat d'achat d'électricité (PPA) pour développer une centrale photovoltaïque dans le Sud du pays. Cet accord s'inscrit dans la volonté du ministre de réactiver onze licences solaires attribuées en 2022, mais qui n'avaient pas été exploitées. La licence concernée a été transférée à l'entreprise par décision du Conseil des ministres le 9 octobre 2025. PrimeSouth, qui exploite déjà deux centrales pour Électricité du Liban, doit encore identifier un terrain adapté pour implanter la centrale, dont la production sera vendue à EDL dans le cadre du PPA.

SYRIE

1. CONCLUSION DU CONTRAT DE RÉHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DAMAS (4 Mds USD)

L'Autorité générale syrienne d'aviation civile (*General Authority of Civil Aviation*, GACA) a signé le 25 novembre un contrat ferme d'investissement s'élevant à plus de 4 Mds USD pour le développement de l'aéroport international de Damas. L'accord, conclu avec un consortium conduit par l'entreprise qatarienne UCC Holding, des partenaires turcs (Cengiz et Kalyon), et la société américaine d'investissement Assets, prévoit la réhabilitation, l'extension et l'exploitation de l'aéroport, transformé en futur hub régional capable d'accueillir jusqu'à 31 millions de passagers par an, en conformité avec les standards internationaux, notamment de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Selon les autorités, ce projet s'inscrit dans un plan national de modernisation de l'aviation civile, incluant la rénovation d'autres aéroports, la conversion de la base militaire de Mezzeh en aéroport civil et à terme la construction d'un nouvel aéroport international dans la capitale. L'aéroport actuel affiche déjà une reprise d'activité, avec 838 vols et près de 180 000 passagers en septembre 2025, desservis par quatorze compagnies (vols nationaux et internationaux).

2. SIGNATURE D'UNE CHARTE NATIONALE DE SANTÉ VISANT LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE EN SYRIE D'ICI 2030

Les ministères syriens des Finances et de la Santé ont lancé le 27 novembre l'élaboration d'une « charte nationale de santé », stratégie ambitieuse visant à reconstruire le système de santé du pays et instaurer une couverture santé universelle d'ici 2030. Le plan

repose sur cinq piliers : réhabilitation des infrastructures (hôpitaux, cliniques, centres de soins primaires); formation du personnel médical et administratif; mise en place de financements durables pour la santé dont la création d'un système d'assurance santé nationale; renforcement de la sécurité sanitaire et des capacités de gestion des épidémies; et transformation numérique de tout le secteur. L'objectif poursuivi est de réduire drastiquement la part des dépenses de santé à la charge des familles, parmi les plus élevées de la région, et d'élever le niveau de couverture et de qualité des soins à celui des pays à revenu intermédiaire.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LA CNUCED ALERTE SUR L'EFFONDREMENT SANS PRÉCÉDENT DE L'ÉCONOMIE PALESTINIENNE

La CNUCED a publié mardi un rapport accablant sur l'impact des deux années de guerre à Gaza et des sévères restrictions économiques israéliennes. L'organisation affirme que l'économie palestinienne subit un effondrement « sans précédent », effaçant les acquis de plusieurs décennies de développement. Le PIB par habitant est revenu fin 2024 à son niveau de 2003, soit une perte de 22 ans de progrès, faisant de cette crise l'une des dix plus graves au monde depuis 1960.

À Gaza, la destruction des infrastructures, l'effondrement de la base productive et la dépendance quasi totale à l'aide ont provoqué une contraction du PIB de 83 % en 2024, pour un recul cumulé de 87 % en deux ans. Le PIB n'y atteint plus

que 362 M EUR, et le PIB par habitant seulement 161 EUR. En Cisjordanie, l'expansion des colonies et les restrictions de mouvement ont entraîné une baisse du PIB de 17 %. Le rapport avertit que la reconstruction, estimée à plus de 70 Mds EUR, nécessitera un engagement international urgent et durable.

2. FORTE HAUSSE DES DÉPENSES DE SANTÉ

Selon des données officielles récentes du ministère des Finances, le ministère palestinien de la Santé a dépensé près de 960 M NIS (230 M EUR) en 2024 pour l'achat de services médicaux à l'extérieur de ses propres structures, un poste qui représente désormais 38 % de ses dépenses totales, juste après les salaires. Au total, 97 000 transferts médicaux ont été effectués vers des prestataires externes.

La grande majorité — 88 000 transferts — a été orientée vers des hôpitaux privés et associatifs en Palestine. À l'étranger, 8 176 transferts ont été enregistrés : 4 531 vers Israël, 3 115 vers l'Égypte, 486 vers la Jordanie et 44 vers la Turquie. La Palestine compte environ 60 hôpitaux, dont 19 publics, 18 privés et 22 associatifs, pour plus de 50 000 professionnels de santé.

Parallèlement, Israël a déduit 130 M NIS (31 millions EUR) des fonds de compensation durant les neuf premiers mois de 2025 au titre de ces transferts médicaux. Cette dépendance accrue souligne l'importance stratégique du développement du secteur sanitaire public palestinien afin de réduire la dette extérieure et d'alléger la crise fiscale et financière persistante.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,7	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	50,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr